

خدمات
Khadamaty

السرية
CONFIDENTIALITÉ



المسؤولية الاجتماعية
RESPONSABILITÉ SOCIALE



الأمانة
INTÉGRITÉ



إرضاء الزبائن
SATISFACTION CLIENT



ثقافة الإدارة
CULTURE MANAGÉRIALE



الإمتياز
L'EXCELLENCE



N°Vert 3075

Code Ethique de
la
SPA KHDAMATY
2019

COPIE EN
VIGUEUR

INTRODUCTION

Notre objectif est d'exercer nos activités avec intégrité. Ce qui nous importe, ce ne sont pas nos résultats, c'est aussi la manière de les atteindre.

A cet effet, notre Code d'Éthique définit les Valeurs fondamentales de comportement applicables à notre activité et expose les lignes directrices pour les décisions que les salariés peuvent être conduits à prendre sur divers sujets d'ordre éthique.

C'est l'adhésion de tous les salariés de la **SPA KHADAMATY** dans ce Code d'Éthique qui garantira au mieux les succès futurs de nos Salariés et de notre **GROUPE CONDOR**.

BBA le :

Le Président Du Conseil D'Administration

1- OBJECTIFS

Ce Code de conduite et d'éthique professionnels ont pour but d'orienter tout notre personnel et partenaires dans la conduite de nos activités en accord avec les normes éthiques.

En adhérant aux principes de ce Code, nous préservons nos valeurs et la réputation **SPA KHADAMATY** qui doit prospérer dans une culture d'honnêteté, d'intégrité et de responsabilité,

2- CHAMP D'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE

Notre Code s'applique à tous les salariés de la **SPA KHADAMATY**, il est notifié à ses prestataires Externes et partenaires.

3. COMMENT APPLIQUER LE CODE D'ÉTHIQUE

Tous les salariés de **SPA KHADAMATY** sont appelés à lire attentivement le code Ethique, de le comprendre et l'appliquer. Un Avenant « DECLARATION D'ENGAGEMENT » est dûment rempli, signé avec la mention « Lu et Approuvé » Chaque Nouveau recruté est sensibilisé sur le code Ethique, l'avenant est dûment rempli et Signé lors de la signature du contrat de travail.

3- RESPONSABLES

Nous invitons tous les Managers à renforcer et à promouvoir notre culture déontologique en faisant preuve d'ouverture et d'honnêteté sur la conduite professionnelle. Il est essentiel que nous montrions l'exemple à ceux que nous supervisons en leur donnant des conseils et des orientations.

4- CONSEQUENCES DU NON-RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE

Le non-respect des règles et lignes directrices définies dans le Code d'Éthique engage votre responsabilité personnelle et vous pourrez vous exposer à des sanctions disciplinaires. Il vous incombe en conséquence de lire, de bien assimiler et de respecter et faire respecter l'ensemble des règles et lignes directrices du Code d'Éthique

5- ACCES AU CODE D'ÉTHIQUE

Chaque Salarié doit recevoir un exemplaire du Code d'Éthique accompagner d'un Avenant traduisons son engagement à respecter et faire respecter ce code éthique (Annexe1).

Une version numérique du Code d'Éthique est également disponible sur notre site WEB ...

**NOS PRINCIPES
DU CODE ETHIQUE**

1- LES VALEURS DE SPA KHADAMATY

1.1- BONNE GOUVERNANCE

SPA KHADAMATY exerce une bonne gouvernance qui s'inscrit dans le respect des lois et réglementations nationales.

SPA KHADAMATY mène ses activités et développe ses relations en toute transparence, tout en rendant disponible et publique, un résultat fiable sur les résultats et performances.

1.2- CONDITIONS DE TRAVAIL

SPA KHADAMATY refuse toutes formes de travail et conditions d'emploi illégales. Nous maintenons un milieu de travail dans lequel la sécurité et la dignité des personnes sont respectées. Chacun de nous doit intégrer cette dimension dans son comportement en respectant les consignes.

1.3- INTEGRITE

L'intégrité implique le respect des valeurs morales. Elle implique également que nous fassions preuve d'honnêteté et de transparence dans notre travail. Cette intégrité doit se refléter dans nos comportements envers nos salariés et nos Parties Prenantes et Partenaires.

1.4- ÉQUITÉ ET DIVERSITÉ

SPA KHADAMATY assure à ses salariés l'égalité de traitement et l'égalité des chances. Pour leur recrutement, leur rémunération et leur évolution au sein de **SPA KHADAMATY**, Nous nous encourageons la mobilité professionnelle et nous veillons qu'elle soit accessible au plus grand nombre de nos salariés. Nous ne faisons aucune distinction entre les personnes en fonction de leur : origine sociale, sexe, âge, situation de famille, activités syndicales, convictions religieuses, apparence physique.

1.5- DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social est conduit par la participation et la concertation en synergie avec nos comités mises en place conformément à la réglementation en vigueur les lois et règlements, afin de construire un socle social solide.

1.6- CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

SPA KHADAMATY, assure la protection et la confidentialité des données relatives à nos salariés, actionnaires, fournisseurs, Partenaires, clients, et à toute autre partie prenante.

SPA KHADAMATY applique et fait appliquer les lois et réglementations nationales qui régissent la collecte et l'utilisation de données personnelles.

2- PRATIQUES ET ENGAGEMENT DE SPA KHADAMATY

2.1- LES SALARIES

Tous les Salariés sont traités dans le même respect et considération.

Tous salariés de **SPA KHADAMATY** ont accès de développer ses compétences par le biais de formations continues

SPA KHADAMATY s'engage à faciliter l'accès à la formation pour toutes les catégories de salariées.

Tout recrutement au sein de **SPA KHADAMATY** est soumis à une commission de recrutement assuré par la **Direction GRH du Groupe CONDOR ELECTRONICS** afin de préserver l'impartialité et l'égalité des chances.

Les membres de la famille proche des salariés ne peuvent être embauchés que sur la base de leurs qualifications, de leurs compétences et de leur expérience, à condition qu'aucun rapport hiérarchique ne soit directement ou indirectement constitué entre le personnel et son proche parent ou partenaire.

2.2- ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

SPA KHADAMATY demande à ces Managers et ces collaborateurs d'adopter une approche collective et un management participatif.

SPA KHADAMATY interdit toute forme de discrimination à l'égard des femmes

Il est strictement interdit toute forme de harcèlement Moral ou physique à l'égard de toute personne interne ou tierce.

Tous les salariés sont appelés à collaborer dans le respect mutuel et la dignité Totale.

2.3- SANTE & SECURITE AU TRAVAIL

SPA KHADAMATY assure la mise à disposition de tous les moyens nécessaires afin d'assurer la sécurité et la santé de ses salariés.

Une évaluation régulière des dangers et des risques liés aux activités est réalisée, des actions sont mises en œuvre pour prévenir leurs impacts.

Tous les salariés de **SPA KHADAMATY** sont tenus de respecter les consignes de Santé et sécurité lors de leurs exercices.

2.4- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SPA KHADAMATY est attaché à la prise de conscience de chacun de ses salariés et, les encouragent à adopter un ensemble de comportements respectueux de l'environnement

Les risques en matière d'atteintes graves à l'environnement regroupent les événements et risques suivants :

- Pollution graduelle ou accidentelle de l'air et des sols
- Consommation excessive de ressources

2.5- VIE PRIVEE

SPA KHADAMATY s'engage à préserver la vie privée, l'intimité et les données personnelles de ses salariés et d'en assurer la confidentialité, sauf obligation légale.

Toute information hors du cadre de travail ne peut en aucun cas entraver la vie professionnelle (Réseaux Sociaux).

2.6- CONFIDENTIALITE DES DONNEES ET INFORMATIONS

Les Salariés de **SPA KHADAMATY** sont tenus de ne pas diffuser des données et des informations appartenant à **SPA KHADAMATY**, Clients, Fournisseurs et Tierces, dont il a connaissance. Cette règle s'applique également à tous les documents, dossiers enregistrés sous forme électronique.

Les salariés sont tenus de protéger les informations à caractère confidentiel qu'ils possèdent sur les parties prenantes avec lesquelles ils traitent dans le cadre de leurs activités.

Tout abus en matière d'utilisation d'information confidentielle peut faire l'objet de poursuites et/ou de mesures disciplinaires.

2.7- ACCES AUX DONNEES INFORMATIQUE

Les systèmes informatiques **SPA KHADAMATY** ou ceux d'organismes externes, accessibles via les réseaux, logiciels, Intranet et messagerie électronique, doivent être destinés à des utilisations professionnelles.

Les utilisations du système informatique sont interdites à des fins personnelles.

Les conduites abusives suivantes liées à l'utilisation des réseaux électroniques sont interdites :

- Communication d'images, ou de courriels contenant des propos inconvenants ou des commentaires inappropriés
- Atteinte au droit d'auteur
- Piratage et actions visant à déjouer les fonctions de sécurité des réseaux électroniques

2.8- UTILISATION DES ACTIFS DE SITEL

Les Salariés de SPA KHADAMATY s'engagent à préserver les actifs matériels et immatériels de tout détournement, mauvaise utilisation ou gaspillage des ressources. Chaque Salarié est responsable de la bonne utilisation et de la protection des biens mises à sa disposition ou dont il a la charge

Il est strictement interdit toute utilisation d'équipements ou installations de **SPA KHADAMATY** à des fins personnelles.

Les salariés sont tenus par le secret professionnel et ne doivent en aucun cas divulgués des informations et ou des données confidentielles sauf sous autorisation de la hiérarchie par écrit avant la transmissions des informations et ou des données.

2.9- CONFORMITE COMPATIBILITE

SPA KHADAMATY veille à ce que les déclarations comptables et fiscales qu'elle transmet aux autorités compétentes soient exhaustives et fiables. Nous devons faire preuve de vigilance vis-à-vis des transactions financières effectuées

2.9.1- CONFLIT D'INTÉRÊTS

SPA KHADAMATY s'assure que ces activités et intérêts personnels, directs ou indirects ne soient à l'encontre de sa réputation. Tout conflit d'intérêts potentiel doit être impérativement signalé.

SPA KHADAMATY interdit toute relation d'affaires nouée à titre personnel avec un fournisseur, un client ou une Tierce Partie

- Aucune gratification financière ou en nature ne peut être donnée en vue d'obtenir un avantage ou ne peut être reçue pour favoriser une entreprise ou une personne.
- Chaque salarié doit faire preuve de raison afin d'éviter toute situation pouvant présenter un conflit d'intérêts ou être perçue comme telle.
- Le personnel ne doit jamais proposer ou promettre, directement ou par le biais d'intermédiaires, un quelconque avantage personnel, financier ou autre en vue d'obtenir ou de maintenir une relation d'affaires ou d'autres avantages avec un tiers, que celui-ci soit public ou privé.

2.10- RESPECT DES LOIS, NORMES ET RÈGLEMENTS

SPA KHADAMATY et son personnel sont liés par les dispositions légales. A cet égard, le respect des lois et règlements en vigueur ne doivent jamais être compromis. Le personnel doit également se conformer au règlement interne.

2.10.1- ABUS DE FONCTION

En dehors de **SPA KHADAMATY**, le personnel ne doit exercer aucune activité susceptible d'interférer avec ses responsabilités, il est strictement interdit de créer des risques pour la réputation de **SPA KHADAMATY** ou d'entrer de toute autre manière en conflit d'intérêts.

2.10.2- CADEAUX

Les Salariés de **SPA KHADAMATY** ne doivent pas être influencés par l'octroi de faveurs et ne doivent pas essayer d'influencer d'autres personnes en leur proposant des faveurs.

Ils n'ont pas le droit d'accepter ni de proposer de cadeaux quelques soit la Nature, lorsqu'un tel comportement peut donner entraver la réputation de **SPA KHADAMATY**

DECLARATION D'ENGAGEMENT

À L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSIEL D'ADMINISTRAION

Je confirme que j'ai plein pris connaissance du Code Ethique auquel **SPA KHADAMATY** a adhéré, je viens par la présente déclaration d'Engagement à le respecter lors de la conduite de mes fonctions.

Je confirme aussi que j'ai pris connaissance des mesures disciplinaires à laquelle je peux être confronté en cas de manquement au Code Ethique de **SPA KHADAMATY**.

Par ailleurs, je prends l'engagement qu'en de rupture définitive, pour quel que soit la raison, de ma relation de travail avec **SPA KHADAMATY**, je n'entreprendrai ni directement ni indirectement aucune relation d'affaire pour le compte d'une société ou entreprise agissant dans la même activité de **SPA KHADAMATY** quel qu'en soit la forme nationale ou étranger et ce pour une durée qui n'excèdera pas 2 ans, sous réserve des dispositions réglementaires ou applicables à **SPA KHADAMATY**

À : le :

« Lu et Approuvé »

Nom, Fonction Signature